



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS
FRANCAIS**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à dix-sept heures trente s'est réuni, sur la Commune de Milly-la-Forêt, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 17 septembre 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

Nombre de membres	
EN EXERCICE	24
PRESENTS :	9
VOTANTS :	16

COLLEGE DE LA REGION

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Messieurs Gérard HÉBERT (pouvoir), Jacques HULEUX (pouvoir) ;

Étaient absents : Madame Marianne DURANTON et Messieurs Sébastien DROMIGNY, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT ;

COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présents ou représentés : Mesdames Béatrice RUCHETON (pouvoir), Annie PIOFFET et Messieurs Guy CROSNIER et Pascal GOUHOURY (pouvoir) ;

Étaient absents : Messieurs Jean-Marc CHANUSSOT et Nicolas MEARY ;

OBJET :

COMMANDE
PUBLIQUE -
LANCEMENT D'UN
MARCHÉ POUR
UNE PRESTATION
D'ACCOMPAGNE
MENT TECHNIQUE
ET ADMINISTRATIF
POUR LE MAINTIEN
À DOMICILE DANS
LE CADRE DU
PACTE
TERRITORIAL
FRANCE RÉNOV'
DU SUD
ESSONNIEN

Nomenclature ACTES :
1 Commande publique
1.1 Marchés publics

COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents ou représentés : Messieurs Fabien BIDAULT, Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Philippe DOTHÉE, Laurent DUCRUIT, Jean MORLAIS, Parfait SOUNOUVOU (pouvoir), Jean-Luc VUILLEMENOT ;

Était excusé : Monsieur Patrick POCHON ;

Était absent : Monsieur Fabien ORIOT ;

COLLEGE DES VILLES-PORTES

Était absent : Jean-Claude DELAUNE ;

COLLEGE DES EPCI

Étaient présentes ou représentées : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON (pouvoir) et Isabelle FROMAGE ;

INVITÉS ET PARTENAIRES

Étaient présents : Madame Françoise CHANCELIER, et Messieurs Yves COZE, Patrick de LUCA, Xavier GUILBERT, Joseph LENOIR, Pascal MAGNIER ;

Étaient excusés : Messieurs Denis CELADON, Gilles CLUGNAC, Patrick MAILLARD ;

Étaient absents : Mesdames Clothilde CAMPAIN, Amélie FERLAY, Laurence MANESSE CESARINI, Marinette MESSIAS, Marie MARIN, Florence MOTTES, Virginie DAVOUST-GOSSELIN, Lucie KIENER-CALVET, Anne GALIBERT, Patricia CONSTANTIN, Mathilde TERRAL et Messieurs Jean-Luc DOUINE, Gérard TAPONAT, Samuel HERBLOT ;

EQUIPE DU PARC

Étaient présentes : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Magali LASSAIGNE et Séverine HUYLEBROECK ;

Transmis au Contrôle de
Légalité le :
25 SEP. 2025
Affichage le :
25 SEP. 2025

**COMMANDE PUBLIQUE - LANCEMENT D'UN MARCHÉ POUR UNE PRESTATION
D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF POUR LE MAINTIEN À DOMICILE DANS LE
CADRE DU PACTE TERRITORIAL FRANCE RÉNOV' DU SUD ESSONNIEN**

Dans le cadre de ses missions liées à l'énergie et à l'habitat, et plus particulièrement du portage du Pacte territorial France Rénov' du Sud Essonnien, le Parc souhaite se doter d'un prestataire chargé de l'accompagnement technique et administratif pour le maintien à domicile. Cette mission sera confiée à un opérateur dans le cadre du lancement d'un marché public. Le marché prendra effet le 2 janvier 2026 et s'achèvera le 31 décembre 2027.

Plan de financement prévisionnel :

Prestation d'accompagnement technique et administratif pour le maintien à domicile dans le cadre du Pacte Territorial France Rénov' du Sud Essonnien			
Dépenses		Recettes	
Nature des travaux	Montant	Mesure	Financier
Accompagnement des dossiers pour le maintien à domicile sur les communes Parc du pacte + coût accompagnement CIG	90 000,00 €	2025-17C	Région Île-de-France
	28 000,00 €	2026-17C	Région Île-de-France (Sous réserve validation des financements)
Extension de la prestation sur les Communes Hors Parc des EPCI volontaires	102 000,00 €	Hors Parc	Financement par chaque EPCI

Le Président propose aux membres du Bureau syndical du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français d'approuver le lancement de ce marché public, d'autoriser le Parc à solliciter les financeurs et le Président à signer tout document s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français approuvent le lancement de ce marché public, autorisent le Parc à solliciter les financeurs et le Président à signer tout document s'y rapportant, à l'unanimité.


 Le Président
 Jean Jacques BOUSSAINGAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20250924-2025-043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2025

Affichage : 25/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

